

VOTRE RÉGION

le dauphiné LIBÉRÉ

LE BILLET

L'Espagne au bord de la crise de nerfs



PAR GILLES DEBERNARDI
Basques, Andalous et Catalans au coude à coude, on ne voit pas ça tous les jours. Là-bas, il faut au moins remporter une coupe du monde pour qu'émerge ainsi le sentiment national. Ou alors qu'un grand malheur traumatise l'ensemble de la Péninsule. Hier, une foule exaspérée a envahi les rues de Madrid. Venus de tout le territoire, les manifestants protestaient contre la politique d'austérité du gouvernement. Au regard des dirigeants de la zone euro, pourtant, l'Espagne tient le bon bout. On félicite Mariano Rajoy d'avoir pris le taureau par les cornes. Il ne vise pas l'oreille et la queue, mais 102 milliards d'économies d'ici la fin 2014. Dans les faits, l'opération se traduit par un angoissant casse-tête. L'espérance des

familles rétrécit, la file devant les soupes populaires s'allonge. Les impôts augmentent, tandis que salaires, retraites et allocations publiques diminuent. On soustrait la solidarité, les précarités s'additionnent... Voici donc, à la mode grecque, un peuple au bord de la crise de nerfs. Minés par le chômage, étranglés par les tailles budgétaires à répétition, les Espagnols crient leur colère. Les anciens se retrouvent "au temps de Franco", les jeunes émigrent vers des contrées plus riantes. À ce rythme, au pays de Cervantès, il faudra des années pour juguler la crise financière. Et la bombe sociale risque d'éclater bien avant ! De ce côté des Pyrénées, se croire à l'abri serait une belle erreur. C'est l'ibère qui frappe à notre porte.

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ - VAUCLUSE MATIN

Henri-Pierre Guilbert Président Directeur Général, Directeur de la publication

S. A. LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ
Capital : 7 969 520€
Durée 99 ans à compter du 14 juin 1945

Siège social : Les Iles Cordées
38913 VEUREY CEDEX

Principal associé : EBRA

Direction générale
CENTRE DE PRESSE DE VEUREY
38913 VEUREY CEDEX
Tél. 04 76 88 71 00
Télécopie 04 76 85 80 20
ledauphine.com

Publicité
PUBLIPRINT DAUPHINÉ
Commission paritaire n° 0416 C 83387

Impression : LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ, VEUREY - Tirage moyen : 392 846 exemplaires

GRAND JEU
le dauphiné LIBÉRÉ
OFFRE SPÉCIALE

100€ sur tablette, 100€ sur smartphone, 100€ sur TV

dauphi CASH

-20%
sur votre abonnement*

*Offre réservée aux nouveaux abonnés

ABONNEMENT 7 JOURS / 7 à durée libre
*Par prélèvement mensuel, durant les 6 premiers mois le journal vous coûtera 0,72€ au lieu de 0,90€, du lundi au samedi et 1,20€ au lieu de 1,50€ le dimanche avec TV magazine et Version Femina.

Pour vous abonner : appeler le
N° Vert 0800 887 001 **
**Appel gratuit à partir d'un poste fixe
ou retourner après avoir complété le bulletin ci-dessous à :
Dauphiné Libéré, service abonnement, 38913 Veurey Cedex

Attention, remplissez et signez l'autorisation de prélèvement ci-dessous et n'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.

Indiquez vos coordonnées

Nom Prénom

Adresse

CP/Ville Tél.

Pour payer, c'est facile :
 Par prélèvement mensuel je remplis le document ci-dessous et je le retourne accompagné d'un RIB.

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENTS

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements ordonnés par Le Dauphiné Libéré pour mon abonnement Dauphiné Libéré. Je pourrai en faire suspendre l'exécution par demande à l'établissement teneur de mon compte et par lettre avec AR adressée au Dauphiné Libéré.

1 TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER
Nom
Prénom
N° Rue
Code postal Ville

2 COMPTE À DÉBITER
Etablis. Guichet N° de compte C.I.E. R.I.B.
Date et signature obligatoires

3 NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER
N° Rue
Code postal Ville

Créditeur
LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ
N° National d'Émetteur
421-645

Informative et libérée, le droit d'accès et de rectification des données concernant les abonnés peut s'exercer auprès du service Abonnements. Sauf opposition formulée par écrit, les données sont communiquées à des organismes extérieurs

SANTÉ Échanger, informer

sur la sclérose en plaques

■ L'association des paralytiques de France organise, lundi, une journée pour échanger sur la sclérose en plaques. Elle se déroulera de 11 heures à 16 heures, à la Manutention, salle Vauban, à Embrun. Elle permettra à ceux qui le souhaitent de s'exprimer et faire connaissance en partageant un moment convivial, pour se rencontrer, échanger, entreprendre, informer sur cette maladie. Renseignements par téléphone au 04 92 51 68 71 ou par mail à accueil@apf05.fr ou sur Internet : www.apf05.fr.

TÉLÉVISION "Le Secret des Androns"

le 18 septembre à Château-Arnoux

■ Ce téléfilm projeté il y a 15 jours sur France 3 a été tourné en janvier dernier, pour quelques-unes de ses scènes, à Sisteron et à Ribiers. La CFAS, commission du film des Alpes du Sud, invite à sa projection au Cinématographe, à Château-Arnoux, ce mardi 18 septembre, à 18h30. En présence d'un des acteurs, Luc Pallin, qui incarne le



L'ENTRETIEN DU DIMANCHE Avec Joël Giraud, député de la deuxième circonscription

"Je ne m'attendais pas à la réaction des syndicats"

Le député PRG de la deuxième circonscription a fait parler de lui, cette semaine, avec l'amendement qu'il a proposé pour étendre le dispositif "emplois d'avenir" proposé par le gouvernement aux contrats à durée déterminée saisonniers. Les syndicats sont montés au créneau. Dans l'entourage de Michel Sapin, ministre du Travail, on remarque que l'ouverture des emplois d'avenir aux CDD saisonniers est un "sujet mineur" qui est amené à "être retravaillé". Entretien avec Joël Giraud.

C'est le cas d'un certain nombre de centres de vacances, par exemple. Mon idée était de faire comme dans le domaine des remontées mécaniques : d'imposer le contrat saisonnier renouvelable trois ans. Il a plein d'avantages. La formation, la qualification du personnel, en vue d'une embauche plus pérenne. Cet amendement a fait l'unanimité à l'assemblée avec juste un ajout de la part du gouvernement : que le saisonnier, pour bénéficier du dispositif, travaille au mois 12 mois sur trois ans. C'est une bonne chose.

Il y a quelques années. Ils ont tellement hurlé qu'au final, les saisonniers n'ont plus été indemnisés au bout de trois ans. Ce sont eux qui ont précarisé les saisonniers et il a fallu que je me batte pour revenir là-dessus. Tout ça, simplement parce qu'au niveau national, les syndicats ne connaissent pas la problématique de la saisonnalité. Maintenant, j'engage une guérilla au niveau du Sénat pour que l'amendement demeure. Et s'il ne demeure pas, les syndicats seront responsables de la non-embauche d'emplois d'avenir dans un département comme les Hautes-Alpes. Parce que nous sommes dans une région où la saisonnalité est la règle.

Quelle était votre idée en proposant cet amendement ?

« J'ai proposé cet amendement parce que les emplois d'avenir concernent les jeunes âgés de 16 à 25 ans issus des zones de revitalisation rurale ou des zones urbaines sensibles. Dans notre région, il y a aussi une économie sociale et solidaire, dans le secteur du tourisme, notamment. Cette économie est une source d'emplois, avec des structures qui cherchent à embaucher du monde. Mais elles ne peuvent prendre que des saisonniers.

Mais cet amendement a été décrié par les syndicats...

« Je ne m'attendais pas à une réaction aussi violente de leur part. Les syndicats souhaitent une reconnaissance du statut de saisonnier. Ce n'est pas incompatible avec ma proposition. Un contrat de trois ans, à mon sens, c'est quand même mieux qu'un CDD de quelques mois, brut de décoffrage. Mais je vois dans cette réaction des syndicats le même problème que lors de la signature de la convention Unedic [la base de l'assurance chômage, Ndlr]

Vous intégrez le Conseil national du tourisme. Dans quel but ?

« C'est comme le Conseil national de la montagne. Ce sont des organismes qui se réunissent peu. Mais l'avantage est que je connais bien le ministre du Tourisme et c'est elle qui a souhaité que j'intègre le conseil pour le dynamiser. Le but est de faire que le tourisme ne soit pas, au prétexte que l'on



Joël Giraud, député de la deuxième circonscription, a proposé un amendement à l'assemblée nationale sur les emplois d'avenir qui a suscité bien des réactions de la part des syndicats. Archives Le DL

est dans le domaine marchand, le parent pauvre de la politique publique. Parce que le tourisme a besoin d'éléments structurants et moteurs pour un territoire. Exemple, les Grands Bains du Monétier, qui n'auraient pas vu le jour sans aide publique. Le Conseil national de la montagne - dont je

briguerai la présidence puisque son action est complémentaire de celui du tourisme - et ce dernier doivent se réunir une fois par an. Dans les faits, ça n'a pas été le cas ces dernières années. Mais maintenant, je vais veiller à cela. »

Propos recueillis par Olivier BUTEUX

ENVIRONNEMENT Face au permis déposé par une société australienne

Gaz de schiste : un collectif d'opposants est créé



Venus de tout le département, près de 60 personnes ont participé à la réunion initiée et animée par des représentants d'Europe écologie-Les Verts comme Thierry Baud et Bernard Derbez.

GAP

Une soixantaine de personnes était présente hier à la salle Dum'art en vue de constituer un collectif d'opposition au gaz de schiste dans les Hautes-Alpes. Si François Hollande a annoncé le rejet de sept permis, laissant augurer un abandon total en France de ces recherches, cette liste ne contient pas le permis déposé par la société australienne Continental oil and gas pour une grande partie des Hautes-Alpes. « Je suis d'un naturel sceptique », a résumé Thierry Baud, porte-

parole d'Europe écologie-Les Verts et animateur de la réunion. L'ensemble de l'assistance partage son point de vue et souhaite agir pour éviter que le permis dit des Préalpes continue son chemin dans les arcanes de l'administration. L'urgence d'informer Des organismes comme M'Pep ou Attac ont décidé de rejoindre le collectif dès sa création. D'autres organisations comme le NPA, la Fase ou les syndicats CFDT et Solidaires sont en pleine réflexion sur leur adhésion à ce collectif.

Les députés haut-alpins Joël Giraud (PRG) ou Karine Berger (PS) ont manifesté publiquement leur désapprobation. Mais parmi les élus, seul Jean-Claude Eyraud, conseiller municipal Front de gauche à Gap, était présent à la réunion. Les participants s'accordent sur l'urgence à informer la population sur le gaz de schiste et les risques liés à la technique d'exploration par fracturation hydraulique. Et ils entendent constituer un réseau citoyen faisant circuler les informations, tout en préparant des actions.

Lionel ARCE-MENSO

FAITS DIVERS EXPRESS

SISTERON

Un automobiliste gravement blessé après avoir percuté un arbre

■ À 4 h 25 dans la nuit de vendredi à samedi, un automobiliste de 36 ans originaire de Sisteron a été victime d'un accident de la circulation. Alors qu'il circulait sur la RD 4085, deux kilomètres avant le village de Peipin en venant de Sisteron, le conducteur d'une BMW a percuté un arbre après avoir perdu le contrôle de son véhicule. Éjecté de l'habitacle, les premiers secours arrivés sur place l'ont retrouvé à une quinzaine de mètres. Souffrant d'une fracture du bras et d'un traumatisme crânien, il a été évacué au centre hospitalier de Sisteron puis vers celui de Gap.

JAUSIERS

Un touriste égaré mobilise les dispositifs de recherche

■ Vendredi à 15 heures, une femme a signalé la disparition inquiétante de son mari âgé de 74 ans qui s'était absenté le matin vers 11 h 45. Le couple de retraités originaire de l'Indre et Loire était en vacances dans le village de Jausiers, aux abords du plan d'eau où ils avaient stationné leur camping-car. Un important dispositif de recherche a été mis en place par la compagnie de gendarmerie départementale de Barcelonnette tandis qu'une vingtaine de militaires a été engagée, appuyée par le peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG), le peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM) de Jausiers, et le détachement aérien de la gendarmerie de Briançon. C'est finalement à 19 h 30 que l'homme a été découvert sur le CD 900 entre la Condamine et Jausiers. Il faisait du stop. D'après ses premières déclarations aux enquêteurs, il avait juste décidé de faire une petite balade sans prévenir son épouse, puis s'était perdu.

LA BÂTIE-NEUVE

Motocycliste contre sanglier

■ Hier matin, à 9 h 25, une collision entre un motocycliste et un sanglier s'est produite. Blessé, le conducteur a été hospitalisé à Briançon. Les gendarmes de La Bâtie-Neuve sont intervenus.